

15/04/2026

Une gouvernance transitoire pour préparer la nouvelle mandature

À l'issue du Conseil d'administration qui s'est tenu le 14 avril 2026, les élus du GART ont acté les résultats des élections municipales et ont pris, dans un esprit de responsabilité, plusieurs décisions structurantes relatives à la gouvernance de l'association. Ces dispositions sont provisoires et s'appliqueront jusqu'à l'Assemblée générale du 29 septembre prochain, qui procédera à l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente, ainsi qu'au renouvellement du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Un duo pour porter la voix de l'association

Le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'un porte-parolat, assuré par deux élus du GART :

- Roch Brancour, vice-président de la Région Pays de la Loire et vice-président d'Angers Loire Métropole ;
- Françoise Rossignol, première vice-présidente de la Communauté urbaine d'Arras.

Ce binôme assurera la représentation de l'association auprès des institutions et de l'ensemble de l'écosystème. Ce choix traduit la volonté des élus du GART de s'appuyer sur une gouvernance transitoire, partagée et représentative des sensibilités politiques et de la diversité de nos territoires adhérents.

Une commission pour préparer le futur Conseil d'administration

Le GART met en place une commission de préfiguration dont la mission consistera à identifier une pluralité de personnalités issues des exécutifs locaux, engagées sur les enjeux des mobilités du quotidien, et susceptibles de siéger au sein du prochain Conseil d'administration.

Une feuille de route pour les six prochaines années

Le Conseil d'administration a également confirmé sa volonté d'adosser cette future gouvernance à une feuille de route stratégique. Soumise aux adhérents dans le cadre de la prochaine Assemblée générale, cette feuille de route 2026-2032 réaffirmera le rôle du GART comme porte-parole national des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et fixera un cap politique clair pour cette nouvelle mandature. Elle proposera des mesures concrètes, des évolutions institutionnelles et des outils de concertation, en identifiant, pour chaque priorité, les parties prenantes concernées ainsi que des horizons de mise en œuvre.

Ces décisions témoignent de la volonté du GART de continuer à porter, dans un contexte de transition, la voix des AOM de manière collective et unifiée.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
mouloud.houacine@gart.org